Image not found or type unknown

mon patron me declare pas a l urssaf

Par **merinda**, le **08/11/2009** à **19:10**

bonjour j ai un probleme j ai decouvert dernierment que mon patron ma pas declaree a lurssaf et il cotisse ni pour retraite ni a la secu .je vous explique un peu le cas j ete en cdd avec une ancienne entreprise de nettoyage d qu elle a fait fayet le chantier a ete rachete par la nouvelle entreprise son patron ma pas refait aucun contrat quand mon cdd il apris fin j ai travailler deux mois plus j ai passer en cdi par la loi . malgre ca il a refuser d me passer le contrat jusqua j les ai menace que j vais a l inspection du travail ala fin il ma fais signe le cdi dernierment j ai remarquer sur mes fiches de paie ya aucun numero d urssaf c est marquer en cours malgre que ca fait un an que je travaille avec eux j ai apler l urssaf j ai eu la reponse que il me declare aidez moi svp je vaudrais savoir est ce que mon contrat bidon est est ce que peut me faire un coup genre me licencier ou me virer vu qu il me declare pas est ce que j aurais pas l droit ni au assidic ni arien et merci

Par **Paul PERUISSET**, le **09/11/2009** à **07:16**

Bonjour,

Je vous conseille vievement de prendre contact avec l'Inspection du travail dont vous dépendez, pour qu'elle puisse effectuer un contrôle au sein de cette entreprise si elle ne vous a pas déclarée à l'URSSAF, et l'obliger à régulariser la situation.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés